



Club Léo Lagrange  
Porte Mousserolles  
Rue Ravignan  
64100 BAYONNE  
Tél. 05-59-59-33-79  
Leo-lagrange.bay@wanadoo.fr  
www.leolagrangebayonne.fr

Bayonne le .....

Madame, Monsieur.....

Objet : Chantier de Jeunes - Eté 2019

Chers parents,

Veillez trouver ci-joint la liste des documents nécessaires pour l'inscription de votre enfant sur le Chantier de Jeunes du 8 au 21 juillet 2019 à ASASP-ARROS en Béarn :

- Fiche d'inscription.
- Conditions d'inscription.
- Fiche sanitaire de liaison à remplir avec renseignements du carnet de santé.
- Une attestation de natation (50 m).
- 1 timbre au tarif vert.
- Un règlement d'acompte de 135 €
- La carte d'adhésion : 22 €
- Tout justificatif de prise en charge (CAF, Mairie, C.E etc...) si nécessaire

Documents à renvoyer par retour de courrier pour une réservation effective du séjour.

Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités Sportives et à la vie en collectivité est à fournir au plus tard 8 jours avant le départ.

Un courrier concernant les derniers préparatifs de départ vous parviendra une quinzaine de jours avant le séjour.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Sylvie DARGET  
Coordinatrice

Animation  
Vacances  
Loisirs Enfance – Jeunes  
Lieux Culturels  
Sports

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique

## A. Présentation du chantier été 2019 :

🚩 **Commune** : ASASP-ARRROS (64) en Béarn dans les PA.

🚩 **Dates** : du 8 au 21 juillet 2019

🚩 **Les objectifs pédagogiques** :

- Des "vacances utiles" et « saines » pour des Adolescents et jeunes adultes.
- Favoriser une rencontre inter-culturelle impliquant des jeunes d'origines différentes.
- Sensibilisation à la protection et sauvegarde de notre environnement naturel.

Le chantier favorise les échanges entre les participants. Il permet de développer l'autonomie, la prise de responsabilité et un esprit de solidarité : les jeunes sont invités à s'impliquer dans l'organisation du séjour et le choix des activités, dans la prise de décision concernant le groupe avec apprentissage de la vie en collectivité.

Les jeunes participent à la réalisation d'une œuvre commune d'intérêt général axé sur la sensibilisation à la sauvegarde l'environnement naturel.

Parallèlement, ils pratiquent diverses activités de sports / loisirs et détente adaptées à des jeunes adolescents.

🚩 **Les objectifs techniques** :

Pour 2019, il s'agit d'une reconduction de partenariat avec la Commune d'ASASP-ARRROS :

• **1<sup>er</sup> objectif : Rénovation de 1 lavoir**

- ✓ Débroussaillage des abords.
- ✓ Elimination / exportation des résidus.
- ✓ Nettoyage, grattage, peinture ...

• **2<sup>ème</sup> objectif : Rénovation du Castet de la Tour de Garde et le sentier Lacoste**

- ✓ Débroussaillage /Nettoyage/ Exportation des débris...
- ✓ Amélioration du tracé

## B. Description concrète de l'action

🚩 **Description générale** : Moitié « activité de chantier », moitié « séjour vacances » pour adolescents

Matin : Les jeunes interviennent dans le cadre de la sauvegarde d'un environnement naturel. Ils participent à la réalisation d'une œuvre commune d'intérêt général.

Après-midi : C'est un moment où les jeunes auront la liberté de choisir leur activité. Diverses activités de sports / loisirs/ détente, adaptées à des mineurs, seront mises en place en concertation avec l'ensemble du groupe. En fin d'après-midi, selon leur état de fatigue, ils pourront se reposer (mise à disposition de BD, de jeux de société, temps pour écrire une lettre, une carte postale..) ou participer à une activité proposée (balade, jeux).

🚩 **Vie quotidienne - journée type** :

Pour vivre en collectivité, certaines règles doivent être établies et respectées par tous, même s'ils sont en vacances. Toutes les règles établies résultent du respect de l'autrui ou de la sécurité des jeunes. Ainsi, dès le 1<sup>er</sup> soir, avec l'équipe d'animateurs, les jeunes participeront à l'établissement des règles de vie, ils réfléchiront aux règles, nécessaires à mettre en place pendant le séjour pour l'organisation, le fonctionnement dans une bonne entente.

Journée type : L'exemple de journée type, ci-dessous, est donné à titre indicatif et sera, bien entendu, fonction de la météo, de l'activité chantier et des activités spécifiques prévues ...

8h00 : le lever.

9h00 : le départ pour le chantier.

9h à 13h00 : activité de chantier (avec pause dans la matinée).

13h à 14h : le repas.

14h à 19h30 : activité de loisirs + courses + douche + ...

Aux environs de 20h : repas du soir.

21h30 : veillée / temps de discussion ou temps libre.

22h30 : coucher dans les tentes, plus de bruit (ref. les autres campeurs) et être en forme pour la journée du lendemain.

23h00 : extinction des feux.

# FICHE D'INSCRIPTION CHANTIER DE JEUNES BÉNÉVOLES

**Intitulé :** Sauvegarde de l'environnement  
**Lieu :** ASASP-ARROS(en Béarn)  
**Dates :** du 8 au 21 juillet 2019

## JEUNE

Nom : ..... Prénom : .....  
Date Naissance : ..... Age : .....  
Adresse : .....  
Code Postal et Ville : .....  
Tél : ..... ou .....  
Courriel (E-mail) : .....  
Établissement scolaire : .....

## PERSONNE(S) A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél : ..... ou .....

## SITUATION FAMILIALE DES PARENTS

Célibataire, concubin, marié(e), veuf(ve), divorcé(e)

Pour les couples divorcés, la garde du jeune est attribuée à :  
Mère Père Tuteur

## RESPONSABLE LEGAL

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal et Ville : .....  
Tél : ..... ou .....

N° de Sécurité Sociale : .....  
N°allocataire CAF : .....  
Bons C.A.F. : .....  
Autres aides financières : .....

(\*) Rayer les mentions inutiles.

## AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) .....  
(père, mère ou tuteur légal)  
\* déclare avoir pris connaissance du fonctionnement  
et des conditions d'inscription (ci-jointes & à conserver)

\* déclare y souscrire et autorise mon (mes) enfant(s) :  
- à participer à toutes les activités prévues  
- à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du  
séjour et en revenir s'il y a lieu.

\* autorise le directeur du séjour, en cas d'urgence, à  
faire soigner mon enfant et à faire pratiquer toute  
intervention d'urgence selon les prescriptions du  
corps médical, mesures comprenant l'hospitalisation  
si besoin est, et à rembourser à l'occasion les frais  
médicaux s'il y a lieu.

\* certifie l'exactitude des renseignements donnés.

\* m'engage à solder le séjour 15 jours avant le départ.

Fait à ..... Le .....

Signature.

## Questions diverses

Le jeune mineur a-t-il l'autorisation de fumer  
par ses parents ou tuteurs légaux ? OUI - NON

Suit-il actuellement un traitement médical ? OUI - NON

Groupe sanguin : ..... Année vaccination antitétanique : .....

Par quel biais avez vous eu connaissance de ce séjour :

Autres précisions diverses ou recommandations :

.....





### La prestation du club Léo Lagrange comprend :

- Le transport A/R en minibus au départ de Bayonne
- L'hébergement en camping sous tente
- La pension complète pour la durée du séjour (sauf le pique-nique le jour du départ)
- L'assurance RC et dommages corporels en cas d'accident
- L'encadrement (personnel compétent) diplômé ou en formation
- Les activités de chantier
- Les activités de sport- loisirs- détente

### Documents nécessaires pour l'inscription sur le séjour :

- Fiche d'inscription et acceptation des conditions d'inscription dont l'autorisation « droit à l'image » dûment signée
- Fiche sanitaire de liaison à remplir à partir du carnet de santé).
- Une attestation de natation
- 1 timbre au tarif en vigueur
- Le règlement d'un acompte de 135 € et le solde du séjour au plus tard 3 semaines avant le départ.
- La carte d'adhésion : 22 €
- Tout justificatif de prise en charge (CAF, Mairie, C.E etc...)
- Attestation de prise en charge médicale (CMU) s'il y a lieu.
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique d'activités Sportives datant de moins de 3 mois avant la date du séjour.

## Informations et conditions d'inscriptions Chantier de Jeunes Bénévoles

**Intitulé :** « Saugeverde de l'environnement naturel»

**Date :** Du 8 au 21 juillet 2019

**Lieu :** ASASP-ARROS (en Béarn)

**Hébergement en pension complète :** en camping sous tente. Avec un lieu abrité pour les repas et autres.

**Encadrement :** 1 Directeur (trice) B.A.F.D et 1 animateur (trice)s B.A.F.A (ou en formation) et 1 technicien de commune.

**Déroulement :** les activités de chantier pour l'environnement et la collectivité ont lieu de préférence le matin. L'après-midi et la soirée sont consacrés à des activités de Sport-Loisirs (animations diverses en fonction du groupe et des lieux).

**Tarifs :** L'adhésion : 22 € Le séjour : 455 € (14 jours).

**Nombre de places :** de 8 à 15 d'inscrits

**Déplacement :** en minibus

**Assurance :** Elle est comprise dans les frais d'inscription (adhésion). Elle couvre la "Responsabilité Civile" et "Accident" durant le séjour en complément de votre couverture.

**Séjour agréé Centre de vacances par Jeunesse et Sports.**

### Conditions d'annulation :

- \* Dans tous les cas, les droits d'inscription (carte d'adhésion) restent acquis ou dus à l'association.
- \* + de 30 jours avant le départ, votre acompte est remboursé.
- \* - de 30 jours et + de 15 jours avant le départ, votre acompte reste acquis à l'association
- \* - de 15 jours avant le départ, la totalité de votre facture est due à l'association
- \* Possibilité de souscrire (en sus) une assurance annulation individuelle 5 % TTC du prix du séjour

### Départ anticipé ou Renvoi (éventuel) :

- \* En cas de départ volontaire anticipé ou en cours de séjour la totalité de la facture est due et le transport reste à votre charge (il n'est pas couvert par l'assurance).
- \* Il en va de même pour un renvoi éventuel en cas de non respect du Règlement Intérieur du séjour, il peut être décidé par

